



LeParticulier

Accueil > Immobilier > Investissement locatif



Réservé aux abonnés Le Particulier

Investissement dans un parking : attention à l'emplacement

Par **Anne Michel**

Publié le 12/03/2023 à 15:00 , mis à jour le 13/03/2023 à 15:22



Les besoins des deux-roues et des véhicules électriques redessinent rapidement la carte de la demande locative en parkings. *Алексей Закупов / Adobe Stock*

Investir dans une place de stationnement, c'est miser sur un produit de niche à petit prix. Ce bien se loue aisément, mais pas n'importe où.

SOMMAIRE

- **Un marché en mutation**

Simplicité, sécurité, prix d'achat modique et bon rendement (de 5 à 6 % en moyenne), le parking présente de nombreuses qualités, enviables aux yeux des investisseurs en quête de diversification patrimoniale.

Ceux-ci doivent toutefois se montrer plus prudents aujourd'hui qu'hier dans le choix du produit et de sa localisation. Bien sûr, la demande de places de stationnement sécurisées reste importante, à Paris comme en province. Elle va de pair avec la suppression, pour des raisons souvent politiques, des emplacements de rue dans le centre des grandes villes.

Mais la voiture est aussi repoussée hors des agglomérations. C'est flagrant dans la capitale, où 65 % des habitants ne possèdent pas de voiture et où près de la moitié des déplacements se font à pied. Une étude de marché locale est donc nécessaire avant de s'intéresser à un parking en vente. S'il n'existe pas de besoin dans les rues avoisinantes, il n'y aura pas de location.

Un marché en mutation

On constate, avec les changements d'habitudes, de nouveaux usages...

Cet article est réservé aux abonnés Le Particulier. Il vous reste 45% à découvrir.

LeParticulier

L'abonnement numérique

Vous avez envie de lire la suite ?

Débloquez tous les articles immédiatement. Sans engagement.

TESTEZ POUR 0,99€

Déjà abonné au Particulier ? **Connectez-vous**